L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 20 FEVRIER 1887.

PETITES ANNONCES.

RAFFLE—Bague avec un gros solitaire diamant. Tirage, 23 février. La bague est chez Griswold. Billets chez Grunewald, 127 Canal, Nichol's House, 14 Camp. 15fév—15 au 22fév

DEMANDES.

ON demande une femme de confiance blanche, et qui parle français, comme bonne d'enfants et ménagère. Apporter des références. S'adresser à S. C., au bureau de l'Abeille. 20 fev—1 f.

A VENDRE

A VENDRE.—Plymouth Rock eggs" pour couvée. A. Joachim, 11 rue Barthélemy, coin Chartres. 13fév—2dim

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Marie Rose François.

COUR CIVILE DE DISTLICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,279—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James Fahey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 fév—20.25.1mars

Succession de Joseph Holz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,233—Division D—Attendu que Joseph M. Holz, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Holz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 fév—19,23,27

Succession de Cornelius Mahoney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 20 171—Division E.—Attendu que Gabriel Villeré, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Cornelius Mahoney, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18fév—18,23,27

Succession de Henry Louis Bordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,239—Division A—Attendu que Mme Veuve Henry Louis Bordes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Louis Bordes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18 fév—18 23 27

Succession de Louise Dumortier, veuve James Flint.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 20,217—Division E—Attendu que Mme Leonville Thompson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Louise Dumortier, veuve de James Flint, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 fév—17,21,26

Succession de Rachel Rebecca Goldsmith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,170—Division B—Attendu que Gabriel Villeré administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Rachel Rebecca Goldsmith, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 fév—17 21 26

Succession de Catherine Louisa Salzer, Veuve de Lorenzo Dowdy Page.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,152—Division E.—Attendu que William Salzer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Louisa Salzer, veuve de Lorenzo Dowdy Page, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17fév—17,21,26.

Succession de Mary Walsh, femme de John C. Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 18 387—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. J. Walsh administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18fév—18,23 27

Succession de Thomas Lyttleton Lyon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 8,242—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par Frank N. Butler exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 fév—16 20 25

PAR LE CONSTABLE.

Thos McIntyre vs Mme Geraldine D Armstrong.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, Nos 9176, 9177, & 9178.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas G. Ogden, Juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci dessus, je vendrai à l'enchère publique au local No 266 rue Sixième entre les rues Prytanée et St Charles le MARDI 1er mars 1887, à midi,
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré à mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. O. LANDRY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
20 fév.—20 24 mars 1er.

Mme L. G. Reynolds vs G. A. Guillaume.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. No 9 199—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasin, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, LUNDI, 21 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, priviléges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 343 borné par les rues Howard, Lafayette, Liberté et Poydras, et désigné par No 1, sur un plan dressé par W. L. Atkinson, le 15 mars, 1841, et désigné comme plan No 58, dans le livre de plans de feu J. B. Marks, notaire, le dit lot mesure 26 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Howard, sur un profondeur de 107 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.
Acquis par le défendeur conformément à un acte passé pardevant A. J. Ker, notaire, le 7 juillet, 1886.
Conditions, comptant.
J. O. LANDRY,
Constable de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
19 fév—19—mars 5.20

Solomon Kahn vs Beregard Favre.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 11,065—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Roster, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la tête du Nouveau Bassin le SAMEDI, 19 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
La goëlette Mary Ella maintenant appelée Helleus T. les meubles, les agrées et appareils telle qu'elle se trouve maintenant à la tête du Nouveau Bassin, jaugeant sept tonnes, d'après l'inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci dessus, numerotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
19 fév—19 27—mars 2 8 13 19

Jacob Held vs W. Frederick Minning.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No. 7,826—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l Hon. Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, à l'encoignure de la rue Magazine et de l'Avenue de la Louisiane, dans le Sixième District de cette ville, le MERCREDI, 23 février 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Une mulle baie.
Saisi dans l affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
J. O. LANDRY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
13 fév—13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Meubles, Meubles, etc, aussi un piano.

George Michael Gross vs Louisa Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 19,805—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 2 mars 1887, à 10 A. M. de la propriété ci après décrite, à savoir :
A mon entrepôt, rue de Chartres, entre les rues Ste Anne et Dumaine :
Un fort assortiment de meubles de valeur, effets mobiliers divers, etc. incluant
Un piano ("E", Gabler No 16,848.)
Le tout d'après un inventaire enregistré à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 fév—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. P. Koch vs Paul St Pierre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,877—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 22 mars 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :
Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, priviléges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 12 "D", vieux plan de Carrollton, maintenant comme le numéro 138 nouveau plan, borné par les rues Zimple, Léonidas, Jefferson et Quatrième. Les dits lots sont désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq et six sur un plan fait par J. Shreiber, ingénieur civil, en date du 15 mars 1836, déposé au bureau du juge de la Paroisse Jefferson. Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Léonidas et Zimple et mesure trente pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur et façade à la rue Zimple de cent trente-neuf pieds. Les lots numéros deux, trois, quatre, cinq et six se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-neuf pieds.
Etant les mêmes propriétés acquises par le défendeur dans cette affaire d'Elias Sharp et als, conformément à un acte passé le 19 juillet 1884 pardevant Ernest Commagère, notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 fév—19,26—mars 5,12,19,22

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Wm C. Hardwick vs. ses créanciers—No 20,248 Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, William C. Hardwick, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Nicholas B. Trist, notaire en la ville de la Nlle Orléans le lundi, 28me jour de mars 1887, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, pour nommer un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et sur son application pour une décharge, et que Charles Louque, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents. Et il est de plus ordonné que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire William C. Harwick soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 18 février 1887.
Signé: W. T. HOUSTON, juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier.
19 fév—19 26—mars 5 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 19,888—G. Newman vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Gabriel Newman soit convoquée et tenue pardevant Charles G. Audry, notaire en cette ville, le MARDI, 15me jour de février 1887, à 11 heures A. M., pour prendre en considération et délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que P. J. Kramer, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
14 janv.—3f en 30 jrs

A. J. Ward's Sons Et als vs leur créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 19,209—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelle le compte provisoire présenté par George W. Stockton syndic provisoire et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 fév—16 20 25

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Emile Fermentel vs. ses créanciers—No 20,130.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Emile Fermentel soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph Duvigneaud, notaire en cette ville, le MERCREDI, 23me jour de février 1887, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, le 9 février 1887.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
Jas. D. RANKIN, Député Greffier.
10fév—3f en 30 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci que le 2me jour de février 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants :
Mme Frances J. Bensadon, femme, etc vs. son mari—No 19,652.—Division E.
Sur motion de F. B. Thomas, avocat de la plaignante et sur production à la Cour des preuves à l'appui, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante—
Il est ordonné adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 28 janvier 1887, soit maintenant confirmé et rendu final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Frances J. Bensadon, femme, et contre le défendeur Ferdinand Marks son mari, décrétant une séparation des propriétés entre la dite plaignante et son mari, et une dissolution de la communauté de gains et acquets existant entre eux.
Et il est de plus ordonné que la dite plaignante recouvre et obtienne du dit défendeur la somme de deux mille cinq cents piastres avec intérêt légal du 1 mars 1878 jusqu'à l'hypothèque et le privilége accordés par la loi aux femmes mariées.
Jugement rendu le 2 février 1887.
Jugement signé le 9 février 1887.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et annexé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 10me jour de février de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
M. A. M. DONNELL, Député-Greffier.
18 fév—3 f en 30 jours.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—T. J. Carver & Co., et T. J. Carver et B. O. L. Rayne vs. leurs créanciers—No 20,124 Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires, la raison commerciale de T. J. Carver & Co. et T. J. Carver et B. O. L. Rayne, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale, soit et est par le présent accepté par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, en cette ville, le Samedi, 12me jour de mars 1887, à 11 heures A. M. dans le but délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres questions qui pourraient être présentées devant eux et en attendant que toutes procédures contre les dits pétitionnaires et leurs biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Lloyd Posey, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 8 février 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
9 fév—3f en 30jours

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—John Cordes vs. ses créanciers—No 20,099—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires John Cordes et Gus Manthey, individuellement et comme membres de la raison commerciale de John Cordes, soit acceptée pour le bénéfice de tous les créanciers dudit insolvable et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée pardevant Fred. Zengel, notaire, le 9me jour de mars 1887, sur l'application antérieurement faite dans cette affaire pour un répit, et de prendre en considération l'abandon fait dans cette affaire et de nommer un syndic, et de prendre toutes autres mesures qui ont trait et soient conformes à la loi, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre lesdits pétitionnaires soient suspendues, et que Posey Roberts, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents desdits insolvables.
Nouvelle Orléans, 5 février 1887.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
8 fév—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—P. Macou & Co. et Pierre Macou et Louis Philippe, individuellement et comme membres de la raison commerciale P. Macou & Co., vs. leurs créanciers.—No 20,142—Division D—Ordre de Cour—La cession des biens des pétitionnaires est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers et des créanciers de la raison commerciale P. Macou & Co., et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville, MARDI, le 15me jour de mars 1887, dans le but de délibérer sur les affaires des dits insolvables; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personne et leurs biens soient suspendues, et il est de plus ordonné que Omer Villeré soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.
Nlle-Orléans, 8 février 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
Jas D. RANKIN, Député-Greffier.
8fev—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 19,930—Division E.—Jacob Burger vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers demandée dans cette affaire, soit tenue conformément à la loi pardevant Felix R. Poolinay, notaire, le Samedi 26me jour de février 1887, à 11 heures A. M., dans le but de prendre en considération l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1887.
[Signé] HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
W. J. McDONNELL, Député Greffier.
28 jan—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 22ème jour de janvier 1887 jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants : Bridget Hannegan vs. Jeremiah J. Healy—No 19,811—Division A.
Sur motion de Julien A. Seghers, avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuves, la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le "défaut" ici enregistré, le 17 janvier 1887, soit maintenant confirmé et rendu final, et que, en conséquence il y ait jugement en faveur de Bridget Hannegan et contre Jeremiah Joseph Healy son mari, décrétant une séparation de propriétés entre elle et son dit mari, et condamnant le dit défendeur à payer à la dite plaignante la somme de deux cents dollars avec intérêt de 8 pour cent à partir du 30 mars 1874 jusqu'à parfait paiement, montant de ses droits paraphernaux provenant de la succession de son père. Il est de plus ordonné et décrété que la plaignante ait seule le droit de conduire et d'administrer les biens qu'elle pourrait acquérir à l'avenir par son travail et par son industrie à partir du 3 janvier 1887, date de l'enregistrement du procès, et que le défendeur paye les frais. Jugement rendu le 22 janvier 1887. Jugement signé le 27 janvier 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce vingt-septième jour de janvier, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
W. J. McDONNELL, Député-Greffier.
29 janv—3f en 30j

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.

A transféré son bureau du No. 196 de la rue du Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

A. MOROY,
Dentiste.

A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 1er no—1 an

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels

COMPAGNIE D'ASSURANCES 'FACTORS' AND TRADERS'

49..........Rue Carondelet..........49
Capital..............$700,000
Actif..............894,215

ED. A. PALFREY..........Président
R. M. WALMSLEY..........Vice-Président
THOS. F. WALKER..........Secrétaire
18 fév—au20mars inclus

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présenta. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a plus de cent pianos d'occasion de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs ous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

BASILE BARES,
84 Rue Royale, N.O.

Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en générale de Pianos et Orgues.

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il viens de recevoir de la maison Muller de Paris, des feûtres, des Peaux, des draps, des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques, de W. Smith & Son, de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.
Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le système en fer Breveté et médaille pour la tenue de l'accord.
8 nov—

PROCUREZ-VOUS
—LE—
Directory de la ville,
ANNÉE 1887.
5400 noms nouveaux.
25,000
Changements d'anciens noms

Ce qui rend inutile les autres directo ce qui rend aussi le nouveau indispensable aux commerçants.

LE MOYEN LE PLUS PROMPT ET LE MEILLEUR

De se procurer le Directory est de le faire demander à l'éditeur. Un avis par carte postale recevra une attention immédiate. Il n'en reste plus qu'un nombre restreint d'exemplaires, en sus du nombre commandé. L. SOARDS, Editeur.
5 Allée Commerciale, coin de la rue du Camp. 10 fé—

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100

Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en

TAPIS
Velours Tournay, Mosaique, Windsor
TAPIS DE BRUXELLES.
—Aussi—
Moquettes, Velours, Body Brussels, Trois-plis et Ingrains.
Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais.

RIDEAUX
Des derniers genres en Crête, Madras, Suisse et Nottingham,
Portières Turcoman et de Vienne,
Stores de fenêtres, Corniches, Flèches
NATTES DE CHINE en grande variété.
RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.
26oct86—1an

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Cannel et Coke Connelsville,

Les Planteurs, Fonderies, Familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés aux prix du marché.
BUREAUX 47 RUE CARONDELET
CHANTIER: Sur la Levée, coin de la rue Race
1er sept—6m—Dim.Mar.Ven

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcoma
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Étoffes pour Rideaux. 6 oct—1an

GROS LOT
$150,000

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, au capital de $1,000,000.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'État adoptée le 2 décembre 1879.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN

Sur présentation au bureau de la compagnie, ou sur n'importe quelle banque nationale à la Nouvelle-Orléans.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel
CLASSE C.
—DE—
LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
AURA LIEU A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 15 MARS 1887.

2,179 Lots, montant en tout à $535,000.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000		$150,000
1 .... de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
500 Lots de	100	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$300	$30,000
100 ..	200	20,000
100 ..	100	10,000
1000 ..	50	50,000
2,179 Lots s'élevant à		$535,000

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, entraites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais. Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early aux tirages dont ils ont la direction, est une garantie d'absolue loyauté et aussi pour chaque porteur de billet une garantie que les chances de tous sont égales, personne au monde ne pouvant savoir à l'avance les numéros que le sort favorisera. Donc, toute personne annonçant qu'elle garantit les lots aux tirages de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, en faisant d'autres promesses impossibles à réaliser, est un filou et un escroc. L'argent remis en réponse à de pareilles annonces est obtenu dans le but de tromper et de dépouiller ceux qui ne sont pas sur leurs gardes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Fahey vs Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,876—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 1er mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Craps, Poète et Grands-Hommes, désigné par le numéro six, sur un plan de Hedin, architecte, déposé au bureau de Lucien Herman, notaire, et mesurant quarante pieds de face à la rue Grands-Hommes sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.
La même propriété a été acquise par la défenderesse par achat de Mme Julia A. Markey, conformément à un acte pardevant James Fahey, notaire, daté le 21 juillet 1882.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 janv—fév 3,10,17,24,—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Mary Allen et William Q. Allen son mari, vs. A. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,493—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :
1° Dix-huit certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, priviléges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville et numérotés un à dix-huit inclusivement, dans l'ilet borné par les rues Florida Landing ou Julie, Cypress, Galvez et Miro, conformément à un plan de L. Pillié en date du 3 janvier 1845. Le lot numéro un mesure dix-sept pieds dix pouces et sept lignes de face sur la rue Galvez, vingt-neuf pieds huit pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent trente pieds huit pouces sur la ligne vers la rue Julie et cent trente pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne du lot numéro deux. Les lots numéros deux à neuf inclusivement auront chacun vingt-sept pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente pieds cinq pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Le lot numéro neuf forme l'encoignure des rues Galvez et Cypress.
Les lots numéros dix à dix-sept inclusivement mesurent chacun vingt-sept pieds de face sur la rue Miro, sur une profondeur de cent trente pieds cinq pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.
Le lot dix forme l'encoignure des rues Miro et Cypress. Le lot numéro dix-huit mesure quarante-un pieds cinq pouces et deux lignes de face sur la rue Miro, vingt-neuf pieds huit pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent trente (130) pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne du lot numéro dix-sept et cent trente pieds huit pouces sur le côté de la ligne vers la rue Julie, étant la même propriété que le défendeur a acquis de Washington E. Frederick St Ferol, par acte passé pardevant Alcée J. Ker, notaire en cette ville, en date du 31 juillet 1875.
2° Douze certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, servitudes, priviléges et dépendances qui y appartiennent, situés dans la ville de Carrollton, dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, maintenant Septième District de la ville de la Nlle Orléans, désignés par les numéros douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix neuf, vingt, vingt-un, vingt deux et vingt-trois (12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23), dans l'ilet trente-six "B" (36 B), compris entre les rues Frank ou Burdette, Quatrième, Zimpel et Adams, conformément à un plan de Carrollton, fait par Henry Moellhausen et déposé à l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville.
Les lots numéros treize à vingt deux inclusivement se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette ou Frank, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Les lots treize et vingt-deux forment respectivement des encoignures. Le lot numéro douze mesure trente pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et le lot numéro vingt-trois (23) mesure trente pieds de face à la rue Zimple sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis de Mme Eliza Dinwiddie et Mlle Jessie Dinwiddie, par deux actes de ventes séparés, passés pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, un étant daté du 20 août 1879 et l'autre, le 17 mars 1884.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Termes et conditions—
1° Pour du comptant jusqu'au montant du billet à recevoir maintenant dû, à savoir Quatre mille deux cent deux $6 1/2 dollars (4202 $6 1/2|100) avec intérêt à 8 pour cent par an à partir du 14 juillet 1885 jusqu'à parfait paiement, et 5 0/0 pour honoraires d'avocat et le montant poursuivi et les taxes
2° L'acquéreur assumera jusqu'au montant du reste de son enchère un billet souscrit par Alphonse Martin de quatre mille deux cent deux 86 1/2 dollars ($4202 86 1/2) dû le 1er novembre 1887 ou avant, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du 14 juillet 1885 jusqu'à parfait paiement.
3° Le reste, s'il y a, comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 jan—22 29—fév 5 12 19 24.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Joseph Pinta vs. ses créanciers—No 19,596—Division A—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Joseph Pinta, l'insolvable en cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant Edgar Grima, Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, le 5me jour de mars 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur la vente des propriétés livrées dans cette affaire et en fixer les termes et conditions et manière.
Nouvelle-Orléans, 17 février 1887.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme
Jas D. RANKIN, Député Greffier.
19fév—3f en 10 jrs

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
No. 3 rue Carondelet.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886.

Primes d'incendie	$277,197 19		
Primes maritimes	19,946 53		
Primes de rivières	10,846 17		
		$307 989 89	
Primes acquises de 1885		71,482 96	
Total des primes		$379,472 85	
A déduire—			
Primes non acquises de 1886	$75,795 78		
Primes remboursées	80 884 73		
Reassurances	7,827 61		
		$164,498 17	
Primes acquises nettes		$214,974 68	
A ajouter— Intérêt, loyers, sauvetage		24,190 47	
Revenu net		$239,165 15	
A déduire—			
Pertes sur les incendies de 1885	$48,374 88		
Pertes sur les incendies de 1886	142,873 39		
		$191,248 22	
Pertes sur les mers en 1885	892 45		
Pertes sur les mers en 1886	17,959 76		
		18,842 21	
Pertes sur les rivières en 1885	5,706 11		
Pertes sur les rivières en 1886	906 85		
		6,612 96	
Pertes payées	$216,203 39		
Commissions	16,181 38		
Taxes d'Etat, de ville et licenses	5,892 24		
Dons charitables	849 10		
Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat	1,069 80		
Board of Underwriters corps de Babcock et de Sauvetage	4,405 07		
Dépenses générales et salaires	38,798 64		
Dividende de jan 1886	$12,500 00		
Profits et pertes	25,905 41		
		$38,405 41	
			$321,905 03
Excédant pertes et dépenses en sus des revenus			$82,739 88
Pertes ajustées			32,861 20
			$115,601 08

La Compagnie a l'actif suivant, valeur estimée sur le marché le 31 décembre 1886 :

Comptant en banque	26,406 05
Bons des Etats Unis 4 pour cent, Bons de première hypothèque du Levee Steam Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie des pompiers de St Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à prime	233,995 00
Actions du N. O. City R. R. Co., de la Banque Nationale de l'Etat, du Vallette Dry Dock Co, du N. L. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle-Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie	30,560 00
Billets de première hypothèque, prêts sur demande garantie par des sécurités et billets à recevoir pour primes	85,971 75
Immeubles divers et meubles de bureau	70,774 50
Primes en cours de collection	35,375 86
Dû par des compagnies d'assurances	2,905 64
Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe	487 52
Mandats d'Etat et de ville	1,314 75
Intérêt sur des billets hypothécaires	3,906 85
Au crédit du "suspense account" un jugement en faveur de la compagnie $4,940 00	
Divers débiteurs 469 82	
	$5,409 82
	$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, le 14me jour de janvier 1887.
[Signé] JAS FAHEY Notaire.

DIRECTEURS.
THEO. BRIERRE, JOHN W. HINCKS, EDW. J. BOBEY, P. POUTZ, GUST. PITOT, O. T. DUGAZON, A. SCHREIBER, D. FATJO, C. E. SCHMIDT, H. GALLY, J. TUYES, W. C. C. CLAIBORNE, Jr.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bridget Hennegan vs Jeremiah Joseph Healy, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,811—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 22 mars, 1887, à midi, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir :
1° Cinq terrains situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Napoléon et Solomon, désignés comme lots numéros 14, 15, 16, 17 et 18, et mesurant comme suit :
Les lots numéros 14, 15 et 16, mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Canal, sur cent-huit pieds de profondeur. Le dit lot No 14 formant le coin des rues Napoléon et Canal. Le lot numéro 17 mesure 31 pieds 10 pouces et une ligne de face à la dite rue du Canal, sur 108 pieds de profondeur, et le lot No 18 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes à la dite rue du Canal sur 108 pieds de profondeur. Le tout d'après un plan dressé par L. H. Pillié, daté le 10 décembre 1849, et déposé au bureau de R. J. Ker notaire public, ensemble avec les droits, priviléges et appartenant.
2° Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans le fond, désignés par les numéros cinq et six, dans l'ilet numéro trente-neuf qui est borné par les rues Canal, Gasquet, Solomon et Napoléon, ayant chacun, en mesure anglaise, vingt six pieds de face à la rue Canal sur cent cinq pieds de profondeur d'après un plan lithographique annexé à un acte passé par devant Edward Barnett, ex notaire en cette ville, le vingt six avril 1867. Le dit ilet étant connu ou désigné comme ilet No 784 sur le nouveau plan de la ville ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, circonstances, priviléges et avantages y appartenant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16fév—16,23—2,9,16,22mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Themy Laden vs. Aline Lewis et Berthe Lewis, femme de Neville Reviere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,043—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro huit dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, St Pierre et Orléans, sur un plan dressé par H. Pillié, le 21me jour de mai 1845 et déposé à l'étude d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Lequel dit lot de terre mesure, en pied américain, vingt huit pieds six pouces de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.
La dite propriété a été acquise par Berthe Lewis et Aline Lewis de Veuve J. Jonan, F. H Jonan et als., conformément à un acte passé pardevant Oscar Drouet notaire, en date du 15 mai 1877, enregistré au Bureau des transferts, livre 111, folio 67.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21jan—21 28 fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de tout le contenu et installations d'une fabrique de wagons et de voitures au No 217 rue Gravier

Aussi le droit d'occuper le dit local.

H. D. Engelmann vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19 617—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 février 1887 à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux No 217 rue Gravier, le MERCREDI, 2 mars 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—
1° Un grand lot de wagons et un fort lot de matériel pour wagons et voitures ferrons, rivures, rondelles fouets pour voitures, papier sablé, essieu, vernis, caisses pour wagons, peintures, roues, rayons de wagon buggy, à un cheval, wagon à un cheval, brouettes, balances, deux corps de buggy, fonte, chaines, roues patentées, peintures sèches, glo, meule, deux bureaux, deux comptoirs, une table, un coffre fort de Henry & Cie., quatre étagères, un rack à rayons, quatre chaises, une presse pour copier des lettres, un rack pour fouets, etc. le tout d'après un inventaire enregistré.
2° Aussi le droit d'occuper le local No 217 rue Gravier, à partir de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1887.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 fév—19,22,26—2mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Oteri vs Louis A. Richards.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,852—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 février 1887, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:
Un certain lot ou morceau de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situé et se trouvant dans la paroisse d'Orléans, faisant face au bayou Sauvage, le Chemin Gentilly, et formant une partie de la propriété connue comme la "Vacherie", et désigné par le numéro soixante treize, sur un plan dressé par L. H. Pillié voyer le 28 décembre 1859, et déposé au bureau de E. Fortier, ex notaire en cette ville, comme plan No 41 du livre de plans No 1, le dit morceau de terre mesurant cent quatre-vingt pieds de face au bayou Sauvage, sur une profondeur d'environ quatre mille cent cinquante neuf pieds sur un côté, et quatre mille cent quatre vingt douze pieds sur l'autre côté.
Acquis par le défendeur par un achat de Isaac Davis, d'après un acte pardevant A. Ducatel notaire, le 11 novembre 1880, le titre enregistré au bureau des aliénations, livre 112, folio 516.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 jan—22,29—fév 5,12,19,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs Nathaniel Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19 515—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
Un terrain ensemble avec tous les droits, voies, priviléges y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement la ville et la Paroisse Jefferson) désigné par le numéro douze de l'ilet No 34, borné par les rues Valence, Camp, Cadix et Chestnut, d'après un plan dressé par Louis Surgi, le 6 février 1836, annexé à un acte passé pardevant Louis Ferrand, ex notaire, le 6 janvier 1836, lequel terrain mesure trente pieds de face à la rue du Camp sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 jan—21,28—fév 4,11,18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme M. Licnguny vs. Daniel L. Dupasseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 16,710—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MARDI 22 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
1° Les lots huit et neuf dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Urquhart et Villeré ilet numéro 515. Le lot numéro neuf forme l'encoignure des rues Espagne et Villeré; mesure chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent dix sept pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
2° Les lots douze et treize dans l'ilet borné par les rues Espagne, Villeré Mandeville et Urquhart, ilet 514, mesurant comme suit : Le lot douze, vingt cinq pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt-six pieds et face à la rue Villeré. Le lot treize mesure trente pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent trente pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 fév—18 25—mars 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Propriété cottage à deux corps de logis, No 291 rue Dryades.

Dans l'affaire de W. H. Lewis Jr. vs. W. H. Lewis Sr. et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Dossier No. 19,413.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, Bureaux No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 19 mars 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre le Natchez Alley et la rue Gravier, en vertu et conformément à un jugement rendu le 4 février 1887 et signé le 10 février 1887, par l'Hon. Juge F. A. Monroe, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. Dossier No 19,413, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan :
Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Delord, désigné par le No 25 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville, le 30me jour de janvier 1829, et mesurant, au pied français, conformément au dit acte, cinquante trois pieds dix pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de cent quatre-vingt-un pieds et trois pouces et demi sur la ligne qui le sépare du faubourg Saulet, soixante-quatorze pieds et un pouce de largeur dans le fond, séparé par les lots 14 et 15, et — pieds sur l'autre ligne.
Conformément à un plan récemment fait par Williams et Patton, voyers, la dit lot de terre mesure, au pied américain, 57 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 193 pieds 2 pouces et 4 lignes sur le côté près la rue Calliope et 191 pieds 10 pouces sur le côté près la rue Delord, et une largeur dans le fond de 78 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins; le dit plan est daté du 28 décembre 1885, est maintenant déposé à l'emplacement de la vente. Les améliorations sont un cottage à deux corps de logis connu comme le No 291 rue Dryades.
Conditions—Comptant en billets des Etats-Unis. Dix pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant James Zacharie Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues en 1887.
16 fév—16,23—mars 3,13,19

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

"MASTER'S SALE."

Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

VENTE IMPORTANTE
—DE—
Propriétés de valeur dans le Deuxième et Troisième Districts de la ville de la Nlle-Orléans.

Appartenant à la succession de feue Mme Myra Clark Gaines.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet;

Vingt ilets et parties d'ilets de valeur faisant partie des portions de terre bien connues Blanc et St. John, subdivisées en 332 terrains sur la rue Broad et le Bayou St-Jean ou près de la, tous à proximité des chemins de fer urbains, à la partie commerciale de la ville et offrant de rares avantages comme résidence ou comme spéculation et bien adaptées pour jardinage ou vacherie.

A un long crédit, 6 pour cent d'intérêt seulement.

Conformément aux décrets rendus par l'Hon. Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit, et District Est de la Louisiane, le 16 juin 1884, dans l'affaire de Mme Mary E. Randolph, veuve de feu Wm M. Randolph vs Mme Myra Clark Gaines, No 10 209 et de C. T. Raoul, administrateur de la succession de Mme Louise Hubert, femme de feu E. Warren Moise, No 10,206 et au decret supplémentaire rendu dans lesdites affaires, le 15me jour de janvier 1887, le soussigné maître de requêtes spécial à la Chancellerie de ladite cour, vendra à l'encan par l'entremise de W. I. Hodgson, encanteur, le Samedi, 12 mars, 1887, à 12 A. M. à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, aux derniers et plus haut enchérisseurs, la propriété décrite ci dessous appartenant à la succession de feue Mme Myra Clark Gaines acquise par elle, et dont elle a obtenu possession comme étant une portion de la succession de feu Daniel Clark, à savoir :

Propriétés dans le deuxième district.

1° Neuf terrains dans l'ilet No 336, bornés par les rues Broad, Toulouse, Dorgenois et la Promenade Carondelet, désignés par les Nos 3 à 5, 7 à 9 et 11 à 14, tous inclusivement, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
2° Tout l'ilet No 392 borné par les rues Gayoso, Dupré, Toulouse et St Pierre, subdivisé en 24 terrains avec les bâtisses qui s'y trouvent.
3° Tout l'ilet No 403, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Toulouse et St-Pierre, subdivisé en 24 terrains.
4° Tout l'ilet No 417, borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et St-Pierre, subdivisé en 20 terrains.
5° Tout l'ilet No 418, borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et la Promenade Carondelet, subdivisé en 17 terrains.
6° Vingt deux des vingt-cinq terrains, de l'ilet No 427, bornés par les rues Lopez, Rendon, Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés par les Nos 1 à 8, 11 à 16 et 17 à 23, tous inclusivement.
7° Tout l'ilet No 428, borné par les rues Lopez, Rendon, Toulouse et St Pierre, subdivisé en 26 terrains.
8° Deux terrains Nos 3 et 4, faisant face à la rue Ste-Anne, dans l'ilet No 430, bornés par les rues Ste Anne, Orléans, Lopez et Rendon.
9° Sept terrains dans l'ilet No 447, bornés par les rues Rendon, Toulouse, St Pierre et Avenue Hagan, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement.
10° Tout l'ilet No ..., borné par les rues Rendon, Toulouse, Avenue Hagan et la Promenade Carondelet, subdivisé en 26 terrains, et désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement.
11° Deux terrains Nos 25 et 26 dans l'ilet No 355, bornés par les rues Broad, White, St Philippe et Dumaine et faisant face à la rue Broad.
12° Deux terrains Nos 1 et 2 dans l'ilet No 401, bornés par les rues Salcedo, Gayoso, St Pierre et Orléans.
13° Neuf terrains Nos 10 à 18 inclusivement, de l'ilet No 405, bornés (Plan Bergeron) par les rues Salcedo, Gayoso, Ste Anne et Orléans.
14° Trois terrains Nos 5, 16 et 22 de l'ilet No 414 borné par les rues Salcedo, Gayoso, Ste-Anne et Dumaine.
15° Deux terrains Nos 19 et 20, de l'ilet No 379, borné par les rues Dupré ou Cinquième, White ou Sixième, St-Jean et Washington.

Dans le Troisième District.

16° Tout l'ilet irrégulier No 2326, borné par les rues Nouveau St Bernard, Annette, Richelieu, White et le Chemin Gentilly.
17° Tout l'ilet No 2287 borné par les rues Nouvelle Orléans, Richelieu ou White, Nouveau St-Bernard, Pleasure et le Chemin Gentilly, subdivisé en 19 terrains.
18° Dix huit terrains dans l'ilet No 1972, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Benefit et Treasure.
19° Tout l'ilet fractionnel No 2472, borné par le Chemin Gentilly, les rues Seré et St-Antoine.
20° La moitié de l'ilet No 2518 borné par les rues Manuel, Canon, Beauregard et Français.
Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins, mesure américaine.
Toutes les propriétés ci dessus seront vendues par ilet ou subdivisées, d'après des plans qu'on peut voir à l'endroit de la vente.
Conditions—Comptant en passant les titres, ou un tiers comptant et la balance en paiements égaux à un et deux ans du jour de la vente, à l'option des acquéreurs. Les billets à crédit porteront 6 pour cent d'intérêt courant et à pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite et liens du vendeur et toutes les autres clauses de garantie usuelles. Les billets à crédit seront divisés en coupons si les vendeurs le désirent. Un dépôt comptant de 10 pour cent sur toutes les ventes qui seront faites sur les lieux pour lier les ventes et les acquéreurs assumeront les taxes de 1887 en plus des frais d'adjudications.
La propriété ci dessus sera vendue libre de toutes hypothèques et de toutes taxes d'Etat de ville et de dessèchement incluant celles de l'année 1886.
Les actes de vente seront exécutés par le Maître de Requêtes à la chancellerie pardevant A. S. Beck, notaire, au No. 60 rue Carondelet aux frais des acquéreurs.
J. W. GUELET,
Maître de Requêtes spécial à la Chancellerie.
SINGLETON & BROWNE,
H. D. OGDEN,
Solliciteurs pour les plaignants.
6fév—6 13 20 27—mars 6 13

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Terrain de valeur rue Rousseau

Succession de Daniel O. Regan.

No 17,231—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—le SAMEDI 19 mars 1887 à midi à la salle d'encan Arcade, par ordre de l'Hon N. H. Rightor daté le 5 février 1887, il sera vendu:
Un terrain rue Rousseau dans l'ilet borné par les rues Jackson, Josephine et Fulton, mesurant 31 pieds de face à la rue Rousseau sur 110 pieds de profondeur.
Conditions—Comptant. Taxes dues en 1887 seront assumées par les acquéreurs.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Dalton, notaire. Dix pour cent exigé à la vente.
12fév—12 26 mars 5 12 19

Emplacement pour grocerie établie

Coin des rues Philip & Villeré.

Succession de Armand Tournon.

No 18,823—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 26 février 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 14 janvier 1887, il sera vendu à l'encan—
Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Villeré, Dumaine et Robertson, formant le coin des rues St-Philippe et Villeré et mesurant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur et façade sur la rue Villeré de 60 pieds (mesure française). Ensemble avec les améliorations comprenant une maison en briques à un étage, avec attic, toiture en ardoises, citerne, etc. Les étagères sont comprises et vendues avec la propriété.
Conditions de la vente.—L'acquéreur assumera comme partie de paiement du prix d'adjudication le paiement de deux billets hypothécaires, ensemble avec tout l'intérêt dû et qui pourrait être dû sur les dits billets, à savoir: Deux billets de $850 chacun, datés le 31 août 1886, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, tirés et souscrits par le dit A. Tournon, payables à son propre ordre, endossés par lui et payables respectivement à un et deux ans après date. La balance du prix d'achat comptant, les taxes d'Etat et de ville de l'année courante seront assumées par l'acquéreur. L'amélioration sera assurée pour tout le montant à crédit, la police sera transférée au vendeur, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.
Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Chas Folle, notaire. Dix pour cent de la vente exigé au moment de l'adjudication.
22 jan—22 29—fév 5 19 26

Propriété de valeur Près de l'Eglise St-Alphonse.

Emplacement pour affaire, à l'encoignure des rues Josephine et Laurel.

Deux lots avec les améliorations sur la rue Laurel

Interdiction d'Anthony Faecher.

No 19,376—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, encanteurs.—Bureaux No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 12 mars 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, près Gravier il sera vendu à l'encan:—
Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 4ème district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Jackson, Constance et Laurel, désignés comme lots 24, 25 et 26 sur un plan par John Schreiber en date du 3 février, 1836, lesdits lots mesurent comme suit: Le lot No 24 mesure 30 pieds 10 pouces et 2 1/2 lignes de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 25 mesure 29 pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 116 pieds; le lot No 26 forme l'encoignure des rues Laurel et Joséphine et mesure 25 pieds de face à la rue Joséphine, sur une profondeur et face à la rue Laurel de 100 pieds entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.
L'intérêt du dit interdit étant un sixième indivis des propriétés ci-dessus décrites, qui seront vendues en vertu d'un ordre de la cour, en date du 3 février 1887, et le reste des cinq-sixièmes indivis sera vendu avec l'intérêt ci-dessus de l'interdit, en même temps et du consentement des parties à qui appartiennent les dites propriétés.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur, tirés par lui à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an, à partir de la date des billets jusqu'au paiement final; les dits billets doivent être garantis par hypothèque spéciale et privilèges de vendeur sur la dite propriété, ensemble avec l'assurance et les honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de garantie.
Acte de vente pardevant T. D. Tayler, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 pour cent seront requis moment de la vente.
6fév—6 19 26 mars 5 13

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu du magasin de modes

Meubles et effets mobiliers.

Interdiction de Joseph Villio Sr.

Par ordre de cour, il sera vendu pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 2 mars 1887, à 10 heures et demie A. M., au local No 266 rue Chartres, entre St Philippe et Ursulines, dans le Deuxième District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 4me jour de février 1887, Dossier No 19,287, dans l'affaire de l'interdiction de Joseph Villio Sr., à l'encan il sera vendu—
Tout le contenu du dit magasin et résidence, consistant en marchandises de modes, bonnets, chapeaux, rubans, fleurs, etc., installations, meubles de maison et autres effets, le tout conformément à un inventaire de l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
19fév—19 20 24 27 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bibliothèque de Valeur,

Comprenant à peu près 10,000 volumes

Livres de Loi, Ouvrages Historique, Poétique.

Une grande collection diverse d'une grande valeur, par des auteurs populaires, comprenant une collection de 40 ans. Le tout en bon état.

Succession d'Alfred Shaw, décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—le MERCREDI, 2 mars 1887, à 7 1/2 heures p. m., et les soirs suivants jusqu'à ce que la vente soit terminée, au vieux local de la New Orleans National Bank, No 54 rue du Camp entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à deux (2) ordres de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, un en date du 14 février 1887 et l'autre, ou un ordre amendé en date du 18 février 1887, Dossier de la cour No 19,365 pour le compte de la succession d'Alfred Shaw, décédé, à l'encan, il sera vendu—
Une collection rare de volumes de valeur livres de loi, historique, poétique, national, antique et divers livres et mapes, etc., en différentes langues, et un lot de bottes à étagère, conformément à un inventaire. Les catalogues seront prêts à la vente. Laquelle vente continuera de soir en soir jusqu'à ce que la collection entière soit disposée. Des chaises seront à la disposition des acquéreurs pour leur confort.
Conditions—Comptant sur les lieux.
19 fév—19 20.24.27 à la date.

PROPRIETE DE VALEUR.

Résidence, verger et ferme

Sur la Grande Route St Jean, un ilet de la gare du Orleans R. R., deux ilets du Louisiana Jockey Course, lignes de chemin de fer passent devant et derriere la propriété.

Pour un réglement d'intérêts entre les héritiers de feu John Dunnies.

Une propriété des plus commodes et désirables.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur. Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 26 février 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville avec consentement des héritiers de feu John Dunnies tous d'age, pour une division d'intérêts, il sera vendu à l'encan—
1° **Dix terrains de valeur** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans le Faubourg Pontchartrain dans l'ilet No 1559 borné par les rues Grande Route St Jean, Lepage, Cinquième ou Dupré et Sixième ou White, désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement, lesquels lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la Grande Route St Jean sur des profondeurs variant de 120 à 124 pieds tout entre lignes parallèles mesure américaine.
Les améliorations sont principalement sur les lots 9 et 10 et comprennent
Un cottage en bois à double corps de logis, bas en ardoises avec une bâtisse en briques à deux étages au fond, etc., ensemble contenant en tout quatorze à 16 chambres, larges galeries, cuisine et dépendances, citernes, cour, pavée, verger de grande étendue en bois et hangar au fond, écuries, puits, etc.
2° **Deux terrains de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même District que le premier lot, et dans la même ilet, désignés par les Nos 9 et 10, lesquels lots sont désignés par les lettres A et B et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la Grande Route St Jean sur une profondeur d'environ 124 pieds entre lignes parallèles mesure américaine.
3° **Onze terrains de valeur**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Faubourg St Jean, dans le même district, ilet No 1527 que toutes ces propriétés décrites ci-dessus, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement et tout contigus l'un à l'autre et mesurant ensemble à peu près 33 pieds de face aux rues Sixième et Lepage sur des profondeurs variant de 120 à 124 pieds toutes plus ou moins, mesure américaine. Lu Cerderie des lots 1 à 10.
4° **Deux terrains de valeur** dans le même District et dans le même ilet que la propriété décrite ci-dessus dans le paragraphe 3e et désignés par les Nos 1 et 2 que le tout les mesurent chacun à peu près 32 pieds de face à la rue Lepage, sur des profondeurs d'à peu près 135 pieds, le terrain No 1 formant le coin des rues Cinquième ou Dupré et Lepage.
5° **Quatre terrains de valeur** dans le même District et ilet, anciennement connu comme ilet No 32, sur le plan original, autrement connu comme "La Corderie" désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6 et mesurent ensemble à peu près 48 pieds sur la prolongation de la rue Cinquième ou Dupré sur une profondeur d'à peu près 167 pieds en ligne de la rue Sixième ou White sur une profondeur moyenne d'à peu près 179 pieds du côté connu comme "La Corderie" ou "old Rope Walk".
6° **Huit terrains de valeur** dans le même District et ilet que la propriété décrite ci-dessus étant dans l'ilet original No 15 maintenant le No 1528 borné par la Grande Route St Jean, les rues Lepage, Sixième ou White et Septième, désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement et mesurent comme suit, à savoir :
Le lot No 1 forme le coin des rues Lepage et Sixième, et mesure à peu près 39 pieds de face à la rue Lepage sur une profondeur et face à la rue Sixième de 93 pieds 0 pouces.
Les lots Nos 2 à 8 inclusivement mesurent chacun à peu près 33 pieds de face à la rue Sixième ou White sur des profondeurs variant d'à peu près 178 à 215 pieds le tout plus ou moins, mesure américaine.
Le tout d'après un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 2 février 1887, qui peut être vu à l'endroit de la vente.
Cette **Propriété désirable** avant une ligne de chemin de fer urbain en face et à l'arrière, à un ilet de la station des chars de la rue Dumaine ou du Orleans R. R. Co., à deux ilets du Jockey Club Race Course, et en face de la magnifique résidence du juge Louis Duvignaud converte d'arbres fruitiers de valeur, etc., et bien cultivée, de premier ordre comme "Jardin et ferme" et mérite bien l'attention des personnes qui cherchent une propriété rémunérative laquelle peut être inspectée à n'importe quel moment par ceux qui le désirent, en obtenant une carte de l'encanteur.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt, et toutes les clauses de garantie usuelles du jour de la vente; les paiements à crédit seront divisés en billets-coupons, à la satisfaction des parties intéressées. 10 0/0 comptant sur les lieux et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1887, en plus des prix d'adjudication.
Actes de vente pardevant George C. Préot, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
23jan—23 30 fév 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette magnifique propriété commerciale No 106 rue Canal,

entre Camp et St-Charles, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1889, à la Mutual National Bank à raison de $3,500 par an.

Succession de Mme Hester E. S. Dickey, décédée.

Dossier No 17,644.

A l'encan, avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 26 février 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la cour civile de district de la paroisse d'Orléans, division "A", en date du 22 janvier 1887, dossier No 17,644, pour le compte de la succession de Mme Hester Elizabeth Stellwagen, veuve de feu Natheniel D. Dickey, tous deux décédés, à l'encan, il sera vendu—
Le Mutual National Bank No 106 rue Canal, cette splendide propriété commerciale connue comme No 106 rue Canal entre Camp et St Charles dans l'ilet borné par la rue Commune) dans le premier district de cette ville, étant une bâtisse en briques d'une construction moderne construite il y a quelques années spécialement pour une banque ayant un grand rez de chaussée, propriété élevée de terre pour empêcher l'humidité, avec plusieurs chambres aux étages supérieurs, convenable pour chambre de directeurs et entrepots pour les livres, etc., avec cour pavée en arrière, lieu d'aisance et cabinet de toilette, hydrant, etc.
Le lot de terre désigné comme le No 20 mesure 22 pieds 10 pouces de face à la rue Canal, 104 pieds 3 pouces de profondeur sur le côté qui touche au lot No 3, et 102 pieds de profondeur sur l'autre côté près du lot No 1, avec une largeur dans le fond de 20 pieds 7 pouces avec une allée ouvrant sur la rue St Charles et en commun avec ce lot et d'autres.
Cette propriété de valeur sera vendue sujette à bail à la Mutual National Bank, qui l'occupe maintenant, expirant le 30 septembre 1889, à raison de $3500 par an. Le tout ci-dessus et au pied américain, conformément à un plan de William & Pattan, voyers et architectes, qui peut être vu à l'emplacement de la vente.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans à partir du jour de la vente avec intérêt à raison de 7 pour cent, et toutes les clauses usuelles de garanties. 10 pour cent seront payés comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 en sus de son enchère.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 jan—25,30—fév 6,13,20 26

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—A. Ansell vs ses créanciers—No 20,060—Division —Ordre de Cour—Qu'une cession des propriétés du pétitionnaire Abraham Ansell, soit et est, par le présent, acceptée par la cour pour le bénéfice de ses dits créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire public en cette ville, LUNDI, le 7ème jour de mars 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Wynne Rogers, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 1 février 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 fév—3f en 30j

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY STERN & CO., encanteurs—Il se a vendu aujourd'hui LUNDI 21 février 1887, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres.
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente. 21 fév—

PAR JAS P. GUINAULT

Succession de Jean Puissegur.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure des rues Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 21 février 1887 il sera vendu à 11 heures du matin, en face du Bayou St Jean ancienne habitation Allard. En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 février, 1887, Division B.
35 belles vaches laitières et leurs veaux, habituées à l'écurie.
Conditions—Jusqu'à $50, comptant, et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés à satisfaction, lesquels devront être tirés et endossés sur la place.
19fév—2f

Maison en briques de valeur à deux étages et rez-de-chaussée sur la rue North Peters, autrefois rue de la Levée, entre les rues Espagne et Mandeville.

Succession de Charles Hickey.

No 20,008—Division A—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse, SAMEDI, 12 mars 1887 il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 février 1887, la propriété suivante, savoir :
Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues North Peters, ci-devant Levée, Espagne, Decatur ci-devant Victoire et Mandeville étant le plus près de la rue Espagne de deux propriétés acquises par Charles Hickey des héritiers de George Eustis, par acte passé par N. Soulé ci-devant notaire public, le 22 décembre 1859.
Lequel lot est désigné par le No. 2 sur un croquis de plan annexé à un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire le 5 février 1887, et mesurant 21 pieds 8 pouces de face sur la rue North Peters, ci-devant le chemin public ou rue de la Levée sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison en briques à deux étages et rez de chaussée, lequel est occupé comme un café et plusieurs chambres au dessus, cuisine, écurie, etc., etc., loué $20 par mois. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en un billet de l'acheteur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale sur la dite propriété, 5 pour cent honoraires d'avocat. Les bâtisses devront être maintenues assurées et toutes les clauses d'usage. Les taxes de 1887 devront être assumées par l'acheteur en sus du prix d'achat.
Dix pour cent devront être payé au moment de l'adjudication sur le montant de la vente.
Acte de vente pardevant A. J. Lewis notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 fév—9 12 19 26—mars 5 12

Succession de M. et Mme Manuel Llorens

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 février 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magasins, entre les rues Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er janvier 1887—
Le tiers indivis d'une portion de terre ainsi que des bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues Dauphine, Bourgogne, Lecition ci-devant Bagatelle et Kerlerec, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur, le tout mesure française.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Guy Duplantier, notaire.
L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1887.
23 jan—23 29—fév 5 12 19 26 fév

PAR J. V. GOURDAIN.

Deux maisons à double corps de logis dans le Deuxième District.

No 223 rue St Philippe et No 295 rue Ste Anne.

PAR J. V. GOURDAIN encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—SAMEDI 5 mars 1887, à midi, à la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez il sera vendu les propriétés décrites ci-dessous à savoir:
1° Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Villeré, Ursulines et Robertson, mesurant, d'après un plan dressé par E. Surgi ingénieur civil, daté le 10 février 1887, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 97 pieds et 11 pouces. Cette propriété est louée à raison de $21 par mois.
Les améliorations comprennent un cottage double à deux étages contenant de chaque côté deux chambres au rez de chaussée et deux au 1er étage à l'étage supérieur, cuisine ayant deux chambres de chaque côté, hydrant et lieux d'aisance.
2° Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Claiborne, Dumaine et Robertson mesurant 34 pieds de face à la rue Ste Anne sur 64 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur. Cette propriété est louée à raison de $24 par mois.
Les améliorations comprennent un cottage double à un étage avant de chaque côté 2 chambres, 1 cabinet et une galerie derrière, une cuisine à deux étages ayant de chaque côté 1 chambre au rez-de-chaussée et une autre à l'étage supérieur, hydrant et lieux d'aisance.
Conditions—Un tiers comptant la balance à 1 et 2 ans, billets des acquéreurs avec intérêt à 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1887 au dessus du prix d'achat ... à l'adjudication un dépôt de 10 pour cent sera exigé sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire aux frais des acquéreurs.
12 fév—12 19 26 mars 5

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Vente de succession.

Résidence élégante et centrale

Dans le Deuxième District.

Sur une de ses plus Charmantes Avenues

A un long Crédit.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs encanteur, Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 26 février 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, il sera vendu à l'encan pour effectuer un partage entre les héritiers de feu Alfred Roussel, décédé, de la propriété ci après décrite, à savoir:
La résidence en briques à deux étages avec mansarde, désignée par le No 238 rue Remparts coté nord entre entre St Philippe et Ursulines dans une des plus charmante avenue. Extérieur attrayant et intérieur spacieux et réunit tout le confort à la solidité avant cour, salon en haut et en bas, élégant salon à arche et salle à manger, et cinq chambres à coucher au premier et au second étages, une cuisine en bois à deux étages attenant à la maison avant six appartements, gaz dans toute la maison, cuve et water works, une grande cour pavée, basse cour et ouvrant sur chaque côté de la maison principale, donnant une bonne lumière et bien aérée.
A approximité du centre des affaires, églises, écoles, marchés et amusements la rendant des plus désirable pour une résidence privée ou celle d'un homme de profession. Un permis de l'encanteur sera requis pour visiter la maison.
Voir le plan pour les dimensions. Vente positive, titre parfait.
Conditions—Un quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de un, deux et trois ans, privilége de vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant C. J. Théard notaire.
30 jan—30—fév 5 6 12 13 19 à la date

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques Nos. 32 et 34 rue Bourbon.

Claire Leblond et als vs. Peter Montfort et al.

No 19,958—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 19 mars 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, en vertu d'un jugement dans l'affaire ci dessus rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, le 1er février 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite à savoir—
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Douane et Bienville mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 77 pieds 9 pouces 5 lignes, le tout au pied américain. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages connu par les Nos 32 et 34 rue Bourbon, la propriété est louée à bail jusqu'au 1er octobre 1887.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans, avec billets hypothécaires, signés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés et divisés en coupons s'il est nécessaire, portant un intérêt de sept pour cent par an jusqu'au paiement final, avec toutes les clauses usuelles de non aliénation assurance sur les bâtisses et le transfert de la police au vendeur ou autres détenteurs des dits billets. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le paiement des billets. L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1887 en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 fév—11,19,26—mars 5,12,19

ANNONCE JUDICIAIRE

Carré d'ilet de de terre dans le Sixième District.

Succession de George W. Wints.

No 638—Vingt-sixième District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mars 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, en vertu d'un décret de l'Honorable Emile Rost, juge de la 26me Cour Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 5 février 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un carré d'ilet dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Berrier, Coliseé, Valmont et Léontine, désigné comme le carré No 308 renfermant 17 terrains et mesurant 301 pieds 10 pouces de façade sur chacune des rues Léontine et Valmont, sur 278 pieds sur chacune des autres des deux rues Plaquemine et Perrier.
Conditions—L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph H. Spearing, notaire.
9 fév—9 19 26—mars 5 12

BUREA...

Entered at the ... as Second Class ...

NOUVE...
MARDI, 22 ...

Pour ... Ventes et Locations réduit de ...

La question ...

Le Nouveau ... les yeux fixés ... possible d'en ... sont grandes ... les perplexités ... est qu'on y ... de guerre et qu' ... pour ... ral. La lutte ... ter; à l'Occident ... à l'Orient, à ... l'Asie centrale, ... l'Afghanistan; ... à propos de la ... de Suez. ... publique ... contre Russie, ... contre ... tre France; et, à ... oublié qui a ... Indes, il n'est ... seule éclate ... ment, une ... jalousies, les ... tant les intérêts ... se heurtant; ... ples semblent ... remuer à droite ... sor, sans blesser ...
Qu'on examine ... La lutte est, ... gleterre et la ... et la Russie ... toutes deux ont ... quelques ... le long du Pacifique voudrait ... gypte, pour ... canal—projet ... aucun cas, ... tres puissances ... czar, il n'y a pas ... détente la ... —son rôle ... passage, là où il ... chemin. Mais ... à mort à sa ... d'autre idée, ... de l'amoindrir; ... cherche à l'entra... tions, si justes ... ner un appui, ... versaire.
C'est, comme ... croisé de haines, ... plique la situation ... tricable. Le ... former ce dual ... une mêlée ...
On connaît ... elle est double ... dont la plus ... mains des ... et, d'un ... de Suez, ... français, sous ... mais dans un but ... le—engagement, ... ment observé ... publique aussi ...
Certaine ... beaucoup blâmé ... toujours ... quiconque a pu ... la nature ... connée, la ... reconnaissance ... trouve toujours ... casser plus ou ... donc beaucoup ... Française de ... 1882, d'avoir ... lui en a pris de ... cette aventure ... lancée en avant, ... l'armée de la ... porté l'odieux ... se sont commises ... mêmes journaux ... voir pas agi, ... lui jeter la pierre ... sentement la ... qui ont tant nui ... qu'à l'armée de la ... Grande Bretagne ...
En prenant ... glais s'étaient ... en Egypte et ... en bon état. ... que dure ... suite? Il y a un ... dans le pays; on ... sommes obligés ... intéressés sur ... tant que cette ... la paix en Egypte ... elles sont dans le ... premier jour. C' ... sons, ce sont les ... c'est le cabinet ... tendre, même, il ... renoncer, pour ... cette ... aux la ... l'occupation, ... fiscation, pour ... l'Egypte et du ...
On le voit ... jours le même ... ralement, ... défaut d'entente ... de droiture ... mettent en ... progrès et d' ... grande ... autres, ... autres sont ... cause de ... temps, on ... velle conquête ... session acquise ... gagné à l' ... fait un pas, ... agrandie; le ... pe, encore ... main, finit par ... complis. N'est ... l'acquisition de ... ce pas ainsi que ... d'Egypte?
Les puissances ... même point ... une certaine ... complir cet acte ... perpétuelle de ... tion de canal de ... ternelle ennemie ... prospérité ...
De quoi s'agit ... neutralisation ... construction, ... toutes les ...
L'Angleterre ... veut s'emparer ... propriété qui ... plus que ... droit de s'en ... Si elle a dix ... tre les autres ... tant mieux ... à y redire; mais ... de barrer, ... à ceux de la ... l'Italie, de l' ... Unis, s'ils ont ... parages.
Sa lutte ... l'Asie, la ... puissance ... gée de prendre ... de se priver, ... de ... cord, est leur ...
Nous ... faits et gestes ... veut faire place ... rise la Grande ... être lui-même ... de contrebande ... de ... l'axe de tous ... de Berlin; et ... comme le ... pèse? ... de l'Angleterre, ... le dire, comme ... Prusse—bleu ... de Prusse ... soit la Reine ... de Bismarck ... longtemps, par ... guait devant ... sipitaumont; ... faire jouer par ... prise.